



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



24137340

e,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

13 SEP. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 409 759 870

Nom

(en entier) : **Service provincial des Arts de la Scène**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue Arthur Warocqué, 83 - 7100 La Louvière**

Objet de l'acte :

- **Modification de l'adresse du siège social par l'organe d'administration du 19 juin 2024 (article 2 des statuts de l'Asbl)**
- **Désignation d'un réviseur d'entreprises pour une période de 3 ans - Approbation par l'Assemblée générale du 19 juin 2024**
- **Désignation d'un siège d'exploitation - Approbation par l'Assemblée générale du 19 juin 2024**

Le siège social de l'Asbl Service provincial des Arts de la Scène est transféré à la Rue du Gazomètre, 50 - 7100 La Louvière

Désignation de la SRL André, Marbaix & C°, Réviseurs d'entreprises ayant son siège social rue Henri Hecq, 2 - 7170 Fayt-lez-Manage représentée par Martine Marbaix en tant que Commissaire-Réviseur pour une durée de trois ans (exercices 2023, 2024, 2025).

Le siège d'exploitation de l'Asbl Service provincial des Arts de la Scène sera situé à la Fabrique de Théâtre, Rue de l'Industrie, 128 - 7080 La Bouverie.

B.AGOSTI,
Administratrice déléguée.

F.CAPOT,
Présidente.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).